

La structure de l'exposé.

Au moins 2 parties mais pas trop de parties (4 maximum).

Des parties équilibrées (en taille (et donc en temps)).

Il y a un lien logique entre chaque partie. Chaque partie est donc introduite de façon justifiée.

Introduction :

- Amener le contexte du sujet (à partir d'un fait d'actualité ou de quelque chose qui concerne tout le monde).
 - Préciser le sujet.
 - Annoncer la problématique.
 - Annoncer le plan en le justifiant.
- Introduction Partie I.

I. Partie I

- A. **Sous-partie A** (à introduire).
- B. **Sous-partie B** (à introduire).
- C. ... (éventuellement).

- Transition Partie I / Partie II.

II. Partie II

- A. **Sous-partie A** (à introduire).
- B. **Sous-partie B** (à introduire).
- C. ... (éventuellement).

- Transition Partie II / Partie III

III. Partie III

- A. **Sous-partie A** (à introduire).
- B. **Sous-partie B** (à introduire).
- C. ... (éventuellement).

- Eventuelle transition Partie III / Partie IV

IV. EVENTUELLE Partie IV

- A. **Sous-partie A** (à introduire).
- B. **Sous-partie B** (à introduire).
- C. ... (éventuellement).

Conclusion :

- Repartir de la question énoncée dans l'introduction.
- Résumer les principaux points qui ont permis d'élucider cette question.
- Ouvrir vers un autre sujet en relation avec l'exposé.